



المنظمة النقابية للمتقاعدين الجزائريين
ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ
ORGANISATION SYNDICALE DES RETRAITES ALGERIENS



Communiqué du bureau national du 16 septembre 2022

Le Bureau National de l'organisation syndicale des retraités algériens (OSRA), s'est réuni le vendredi 16 septembre 2022, en vidéoconférence à l'effet d'étudier, d'évaluer et d'examiner la situation socio-économique que vivent les retraités.

Le Bureau National, après un échange de points de vue et analyse de la situation, constate avec regret que :

- le Ministre du travail et jusqu'à ce jour, n'a réservé aucune suites aux deux lettres que notre syndicat lui a adressé en date du 8 décembre 2021 et enregistrées au bureau d'ordre du ministère du travail sous les numéros 14326 et 14327, ni daigné recevoir les délégations qui se sont déplacées à plusieurs reprises pour connaître les suites réservées à nos envois.
- Après avoir constaté que la Loi de Finances pour 2022 ne répond pas ou peu à toutes les attentes des retraités et n'apporte pas les réponses tant espérées aux constats que notre organisation a faits et en particulier en matière de chute de pouvoir d'achat des retraité et après avoir pris note de la déclaration du Président de la République relative à une augmentation probable et éventuelle des pensions de retraite,
- Après avoir pris acte des maigres pour ne pas dire insignifiantes augmentations des pensions de retraites dûes essentiellement au rabatement de l'IRG et qui, selon notre lecture, n'est pas la solution idoine encore moins la solution appropriée à la question de la refonte du système des retraites ni une réponse adéquate à l'injustice subit par les retraités et aux disparités qui existent entre certaines couches de retraités affiliés à la CNR et d'autres "super retraités" affiliés au FSR et à la CMR.

De notre point de vue, eu égard à l'inflation galopante, à l'effondrement du dinar, à la fin des subventions des produits de première nécessité et à la chute vertigineuse du pouvoir d'achat, ce modeste effort de la part des pouvoirs publics ne peut en aucune façon constituer une réponse juste, une solution équitable et surtout acceptable aux drames vécus quotidiennement par les retraités s'il n'y a pas une augmentation conséquente des pensions de retraites qui ne peut s'opérer que par une abolition de l'IRG et par un alignement des basses pensions à 60 000 DA.

Aussi, dans l'attente du versement de la revalorisation pour l'année 2022-2023 et du rappel y afférant, trois millions cinq cent mille retraités considèrent à juste titre cette révision des pensions de retraites comme un droit acquis et attendent et espèrent que celle-ci soit nettement

supérieure à 10 %, seuil minimum et acceptable qui permettrait d'endiguer un tant soit peu les effets de la dégradation du pouvoir d'achat.

- Devant ce mépris observé par les pouvoirs publics et le ministre du travail en particulier, quant à la délivrance du récépissé d'enregistrement de notre syndicat OSRA, le bureau national, a décidé à l'unanimité qu'avant de décider d'une action publique nationale qui pourrait constituer un début de solution à toutes nos revendications d'adresser d'abord une lettre ouverte au Président de la République, impliquer le médiateur de la République en portant à sa connaissance les blocages dont notre organisation est victime et faire un rappel aux lettres de recours faites au ministre du travail.

A cet égard, OSRA continuera à revendiquer haut et fort et à porter la voix des démunis pour:

- 1) Le versement immédiat de la revalorisation des pensions de retraites pour l'année mai 2022- mai 2023 ainsi que les rappels depuis mai 2022 à des taux largement supérieures à 10 % pour éviter les miettes des années précédentes.
- 2) Compenser la chute du pouvoir d'achat des retraités par une augmentation conséquente des pensions de retraite pour pallier à la suppression des subventions.
- 3) L'abrogation et la suppression de L'IRG

Par choix et par respect au fonctionnement démocratique de l'organisation et afin de nous permettre d'être en conformité avec les souhaits et les vœux de la plus grande majorité des retraités et nous permettre de faire une évaluation concrète et objective des incidences de la loi des finances de 2023, le bureau national d'OSRA attends avec impatience l'augmentation des pensions de retraites promise par le Président de la République.

Pour cela et à cet effet, le bureau national d'OSRA a décidé que son conseil national tiendra une réunion extraordinaire prochainement à Alger à une date ultérieure pour une évaluation globale des enjeux.

Par ailleurs, le bureau national d'OSRA, considère à bon escient que la situation et les problèmes que subissent les retraités sont les mêmes que vivent les travailleurs actifs et c'est pourquoi, nous lançons un appel à tous les syndicats à unifier leurs revendications pour arracher les droits des retraités et des travailleurs en général.

P/ le bureau national

Ahmed Badaoui